



AR'CLUB LAND

Présidente : Mme Denise Martin

6 rue de Ondres

63370 LEMPDES

COMPTE-RENDU de la REUNION du 13

Novembre 2017

A la maison des associations de Lempdes à
18h15

Est absent, excusé : Patrick H.

Sont présents(es) : Denise, Fabienne, Christiane, Jean-Maurice, Thierry, Patrick P.

➤ **Point sur les sponsors contactés et à relancer :**

Lots récupérés : Héraclès (2 coupes) Fly OK, Cora (chèque cadeau 200 € OK), Décathlon Easy 50 € (5 bons de 10 €), CS Régional (3 médailles)

Lots à récupérer : Altuntas (3 corbeilles fruits), CA (coupes ?), Borel : viennoiseries

Rappels téléphoniques : GIFY (Lempdes), Promocash (Christiane)

➤ **Divers achats à effectuer pour notre compétition** quelqu'un peut-il centraliser les dotations de lots ? Denise, Fabienne

- A commander chez Borel : Plaque de pizza, baguettes (3 pour le samedi et 10 pour le dimanche), viennoiseries s offertes.

- Chez Cora et Promocash (voir facture novembre 2016) : le vendredi matin 24 novembre (Fabienne, Denise)

- 4 paquets de crêpes (1 paquet= 20 crêpes env.) Christiane en fera une quarantaine. L'an dernier il s'en était vendu 50 par jour.

- 3 sangrias, beurre, lardons, jambon blanc

- 24 Orangina (n'en reste plus), ice-tea, 48 petites bouteilles d'eau, coca (il en restait de l'an passé)

- 1 cubi de rouge, 1 cubi de rosé pamplemousse

- viande : rôti ou sauté de porc (à voir avec Louis)

- petits pois carotte ou riz en fonction de la viande

- 3 ballotins de chocolats pour les arbitres

- fromage : ½ St-Nectaire, camembert

- prévoir le panier garni

- Scotch de ligne, 2 ramettes de papier

- Scotch pour afficher les résultats

➤ 75 Médailles offertes par la municipalité : coller les pastilles. La commande des pastilles Epoxy est arrivée.

➤ Coupes : mettre les étiquettes.

➤ **Matériel** : Le personnel de la ville récupèrera supports, filets, mousses le vendredi, le club préparera ce matériel le jeudi soir.

➤ **Repas** : terrine de porc faite par Bruno, rôti de porc avec petits pois carotte ou civet de porc avec riz, fromage, fruit, café

- **Buvette** : demander aux archers de faire des gâteaux, sandwiches, crêpes (fabienne, Christiane), viennoiserie (Borel), boissons (coca, Orangina, ice-tea, café)

Tarif : comme en 2016 : café, gâteaux, crêpes : 1€

Canettes, sandwich : 2€

- **3 Fonds de caisse** : pour greffe, buvette, panier garni
- **Cadeaux arbitres** : ballotin de chocolats + corbeille de fruits (Altuntas)
- **Inscriptions** : 45 à ce jour. Certains archers viennent de loin (St-Etienne, Creuse) ; Prévoir ramette de papier. Tarif : le même qu'en 2016.

Nous exigeons la tenue du club pour tous nos archers.

Planning de la compétition à envoyer à tous les archers et familles.

- **Teeshirts** : la commande a été faite le 27/10/2017, délai 4 semaines pour la livraison
- **Décapsuleurs ouvre-bouteille** : 150 en commande au prix total de 246€80, arrivée prévue pour la semaine prochaine.

- **A.G. : vendredi 19 janvier 2018**

- **Présentation des documents réalisés par Patrick H. pour notre campagne**, 20 mai calée par rapport à Châtel-Guyon, vu avec Mr Bouffard emplacement des cibles le samedi 28 octobre, beaucoup de terrains communaux, + des jachères de Jean Baptiste + le parc Jollo (Brunel), + Mr Husson. Prospection des palettes et autre matériel pour ce campagne.

Voir assurance si besoin d'une R.C.

Convention à établir entre le club et les divers propriétaires. Prévenir la Sté de Chasse. Demander à la mairie d'interdire l'accès des chemins sur le parcours.

Pour « le Campagne » prévoir : diable, talkies walkies, une vingtaine de palettes, des sangles à cliquets.

- **Questions diverses** : Reçu le contrat d'assurance le 3 novembre, remise de 30 € sur la quittance consentie par la responsable d'agence Mme Valleix.

Anaïs est confrontée à des problèmes de comportement et discipline de 2 jeunes archers. Ce problème a déjà été signalé, les parents en ont été avertis. Denise va envoyer à nouveau un mail aux parents. Des sanctions seront prises si ces archers ne se calment pas.

Anaïs va présenter sa facture de formation entraîneur 2 : 1/3 du montant sera pris en charge par le club.

Acceptation d'un radiateur pour le chauffage du local (Denise)

Fin de la réunion : 20h

Prochaine réunion le lundi 11 décembre 2017 à 18h15 à la maison des associations de Lempdes.

